



## CRIIRAD

Commission de Recherche  
et d'Information Indépendantes  
sur la Radioactivité

Site : [www.criirad.org](http://www.criirad.org)  
Tel : + 33 (0)4 75 41 82 50  
Fax : + 33 (0)4 75 81 26 48  
E-mail : [contact@criirad.org](mailto:contact@criirad.org)

Etude financée grâce au soutien de  
la Région Rhône-Alpes

Rhône-Alpes Région

### Synthèse CRIIRAD / Juillet 2008

## Ancien site d'extraction d'uranium AREVA des Bois Noirs (Loire) / Suivi CRIIRAD-Collectif des Bois Noirs 2006 - 2007

Rédaction : Bruno CHAREYRON, ingénieur en physique nucléaire, responsable du laboratoire de la CRIIRAD

Approbation : Corinne CASTANIER, directrice de la CRIIRAD

### Historique

Le **CEA** puis la **Cogéma (AREVA)** ont exploité à Saint-Priest-La-Prugne (Loire), durant plus de 20 ans, des **mines d'uranium** (de **1955 à 1980**) ainsi qu'une **usine d'extraction** (de **1960 à 1980**).

Cette exploitation a généré des millions de tonnes de déchets radioactifs (stériles et, surtout, résidus d'extraction de l'uranium) caractérisés par des périodes radioactives très longues (dangerosité maintenue pendant, au minimum, des centaines de milliers d'années).

Les conditions de stockage des résidus ne garantissent pas leur confinement dans la durée, quant aux stériles, ils ont été dispersés dans l'environnement.

En **1996**, le projet de réhabilitation du site présenté par la Cogéma rencontrait une forte opposition. La mobilisation des populations locales et des élus permettait de bloquer le projet et d'organiser une expertise radioécologique du site. Sur proposition du ministère de l'Environnement, deux études ont finalement été conduites en parallèle entre 2001 et 2003, à partir d'un cahier des charges commun :

- l'une pilotée par l'Etat (DRIRE), financée par la Cogéma et réalisée par le laboratoire de l'école des Mines de Nantes,
- l'autre pilotée par la commune de Saint-Priest-la-Prugne, co-financée par la municipalité, le Conseil régional Rhône-Alpes et les conseils généraux de l'Allier et de la Loire et réalisée par la CRIIRAD.

### Améliorations obtenues

Ces études ont confirmé toute une série de problèmes radiologiques (voir rapport CRIIRAD 2002).

Grâce à la pression maintenue par le Collectif des Bois Noirs et la CRIIRAD, avec le soutien des collectivités locales, certaines améliorations ont été progressivement enregistrées :

- Enlèvement par AREVA à partir de 2002 d'échantillons de minerai radioactif présents chez les particuliers.
- Prise en charge par AREVA en 2003 de la décontamination d'une scierie construite sur des remblais radioactifs de la mine.
- Démolition en 2006 de l'ancienne usine d'extraction de l'uranium (usine SIMO) qui avait été cédée à la municipalité de Saint-Priest-La-Prugne alors qu'elle était encore contaminée (voir annexe 1).



